

CHRONIQUE DES ANCIENS ÉLÈVES

Notre envoi aux Anciens Élèves

L'Université a offert ses souhaits à ses anciens élèves, cette année, sous la forme d'une brochure de 80 pages, *L'Inauguration de l'École des Mines*.

C'est la troisième fois que l'Université fait ce geste, pour témoigner à ses étudiants de jadis son attachement et son souvenir fidèle.

Plus de 4,300 exemplaires de cette brochure ont été confiés à la poste; peu sont revenus, quelques-uns par suite de décès, d'autres à cause de changements d'adresse. Dans l'ensemble nous constatons que nos listes d'adresse sont bien exactes.

Nous espérons que l'envoi a plu à nos anciens élèves; nous en avons même la certitude, si nous en croyons les lettres très aimables que nous avons reçues. Il faudrait les citer toutes. L'une nous a touché; elle est d'un vénérable vieillard; il rappelle qu'il a 90 ans et 17 jours, et ajoute « Ça va encore bien ! Bonne chance ! » Cet optimisme est magnifique.

L'Album biographique

Nous avons profité de l'expédition de la brochure pour inviter les anciens élèves à remplir la grande fiche à insérer dans l'*Album biographique des anciens élèves de Laval*.

Depuis Noël le courrier nous apporte deux fois par jour des paquets de fiches bien remplies de renseignements, sans oublier, à l'occasion, un détail pittoresque, un souvenir amusant, une plainte discrète, une remarque utile. Nous en remercions beaucoup les Anciens Élèves.

Nos cahiers grossissent à vue d'œil. Encore un effort, encore de la bonne volonté, et nous aurons une documentation complète.

La plaquette-sceau de l'Université

Parmi ceux qui ont reçu la brochure sur *L'Inauguration de l'École des Mines*, il en est qui l'ont parcourue jusqu'à la dernière page.

Là ils ont trouvé notre appel: nous invitons les Anciens Élèves à acheter la belle plaquette portant en couleurs le sceau officiel de Laval.

Et les réponses sont venues, avec un chèque, un bon postal, un mandat-poste.

Mais il nous en faut bien davantage: il convient que tous les Anciens Élèves de Laval se procurent cette plaquette et qu'ils l'affichent sur les murs de leur salon et de leur bureau.

Pour chacun la contribution (deux piastres) est une petite affaire; mais pour notre bureau c'est une question de vie ou de mort: l'association ne pourra vivre que par l'effort de tous ses membres.

Donc, s'il vous plaît, lisez les dernières pages de la brochure, découpez la formule de souscription, remplissez-la, ajoutez votre chèque; envoyez-nous le tout, et la poste vous apportera immédiatement, avec un bon reçu, une fort belle plaquette, le signe de ralliement des Anciens Élèves de Laval.

Les Anciens Élèves de la Faculté des Sciences

Le onze décembre un dîner réunissait ce groupe et ses invités. Un beau dîner, des discours pleins de bonne vérité, un enthousiasme réfléchi, une détermination inébranlable, telles sont les traits caractéristiques de la réunion.

Dans notre association des anciens de Laval, le groupe des sciences est actuellement le plus en vie; nous le proposons volontiers comme modèle aux autres groupes. Si nous voulons que Laval marche, et vite, vers ses hautes destinées, c'est d'abord à nous les Anciens Élèves, que s'impose le devoir de tenir Laval bien en place dans l'opinion publique.

Oublions donc, une bonne fois, nos griefs personnels, nos critiques intempestives, nos désirs stériles. Laval est comme les autres universités de ce continent; elle a ses rides, elle eut ses faiblesses, mais cela, c'est le passé. Donnons-lui le *nerf de la guerre*; remplissons ses coffres, et Laval progressera bien plus, et bien plus vite.

Mgr Vachon a parlé du *dynamisme* qu'il remarque à Laval. Fort bien. Ce dynamisme doit maintenant animer tous les Anciens Élèves.

Le bel exemple des anciens de McGill

Je demandais récemment au secrétaire de l'Association des Gradués de McGill, G. B. Glassco, de me dire, en gros, ce que les Anciens Élèves de cette université ont fait en faveur de leur alma mater.

La réponse que j'ai reçue est fort aimable et très intéressante.

Un premier fait, c'est que McGill eut des débuts très difficiles et vécut longtemps dans une réelle indigence. Un autre fait, c'est que McGill dut attendre jusqu'à 1855 pour donner au pays des diplômés en nombre suffisant; depuis le début jusqu'à 1855 on n'en compte que cent quatre-vingt (180).

Il y a dix ans McGill comptait, parmi les vivants, 10,098 diplômés, environ 9,381 anciens élèves non diplômés, dont le tiers s'était déjà inscrit dans l'Association des Anciens Élèves; ces chiffres ont beaucoup grossi pendant les dix dernières années.

Les anciens élèves de McGill se sont montrés généreux pour leur alma mater. Ils ont donné tout près de 200,000 piastres pour l'édifice Gymnasium-Armoury, élevé à la mémoire de Sir Arthur Currie. Ils ont donné, en deux ans, 12,000 piastres pour constituer un fonds spécial du C. E. O. C.

C'est là un bel effort: les anciens de Laval y penseront en regardant la devise de leur Université: *Haud pluribus impar*.

Nominations

M. Ernest Godbout, Droit 1936, a été nommé avocat-suppléant pour la cité de Québec.

L'honorable André Doucet, Arts 1904, ministre du Travail et de la Santé dans le cabinet du Nouveau-Brunswick, a été nommé chef du conseil régional du Travail.

M. l'abbé Paul-Emile Bolté, sulpicien, Sc. Sociales 1939, a été nommé professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Ont reçu le titre de « Conseils du Roi »: MM. René Chaloult, Droit 1927, Willie Morin, Droit 1926, Léo Pelland, Droit 1914, Jean Rémillard, Droit 1926, Wilfrid Desjardins, Droit 1926.

Élections

A la *Société de Sylviculture*: les officiers élus le 3 décembre sont MM. Théodore Mercier, For. 1920, Robert Bellefeuille, For. 1930, Albert Bourget, For. 1923, J.-B. Pouliot, For. 1931, Tancrede Deslauriers, For. 1930.

Articles de revue

M. Jean-Charles Bonenfant, Droit 1935, *Nature juridique de la convention collective*, dans « La Revue du Barreau » (novembre).

Dans « La Forêt québécoise » (décembre), M. J.-Éric Hudon, For. 1925, suite du *Dictionnaire de locutions et termes forestiers techniques*; M. Albert Desjardins, For. 1928, *La Cour à bois et les empilements pour le séchage à l'air libre des bois sciés*.

Conférences

M. Pierre Letarte, Droit 1932, a traité, devant les membres de la Société des Études juridiques, de l'*Action pour séduction et frais de gésine* (17 décembre).

Établissement

MM. Barthélemy Durand, Droit 1939 et Marcel Pouliot, Droit 1937, ont ouvert conjointement un bureau légal à Bagotville.

Mariages

M. Louis-Ovide Lesage, For. 1940, a épousé Mademoiselle Françoise Cook, à Québec, le 22 décembre.

M. le Docteur Paul-M. Roy, Méd. 1940, a épousé Mademoiselle Andrée Lebel, le 3 janvier, à St-Pascal de Kamouraska.

M. André Linteau, For. 1935, a épousé Mademoiselle Gisèle Vézina à Québec le 27 décembre.

Décès

M. le Docteur Patrick P. Delaney, est décédé à Québec le 28 décembre 1941.

M. le Docteur Léonidas Blagdon, Méd. 1908, est décédé à Montréal le premier janvier 1942.

M. le Docteur A.-H. Desloges, Méd. 1897, est décédé à Montréal le trois décembre.

A. M.